**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

 UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

**-----------------------**

 **MISSION PERMANENTE DU SENEGAL**

 **AUPRES DE L’OFFICE DES NATIONS UNIES**

**Projet de déclaration de la délégation sénégalaise lors de l’EPU du Monténégro (le 22 janvier 2018)**

**Vérifier au prononcé**

**Monsieur le Président,**

Le Sénégal souhaite la bienvenue à la délégation du Monténégro et la félicite pour la qualité de son rapport national de même que pour les progrès significatifs enregistrés dans l’amélioration du cadre normatif et institutionnel de promotion et de protection des droits de l'homme depuis 2013.

Le Sénégal note avec satisfaction la mise sur pied d'Institutions de veille et de supervision de l'application des politiques liées à la protection et à l'exercice des droits de l'homme élaborées par le Ministère des droits de l'homme et des droits des Minorités créé à cet effet.

Aussi, ma délégation se réjouit des effets positifs engendrés par les mesures promouvant l'état de droit, l'égalité des sexes et la lutte contre la discrimination.

Au regard de tous ces efforts, le Sénégal voudrait, dans un esprit constructif, recommander au Monténégro ce qui suit :

* Ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille,
* Renforcer les moyens du Défenseur des droits de l’homme et des libertés du Monténégro afin de lui permettre de s’acquitter de son mandat conformément aux Principes de Paris
* Continuer à lutter contre toutes les discriminations notamment celles visant les personnes d’origine rom, ashkali et tsigane ainsi que les étrangers.

Pour conclure, le Sénégal souhaite plein succès au Monténégro dans la mise en œuvre des recommandations acceptées.

J e vous remercie